

[MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE](#) / T : 04.67.13.60.00 et la Chambre d'Agriculture de l'Hérault ont signé, le 20 avril, une convention pour la préservation de l'espace agricole dans le nouveau Schéma de Cohérence Territoriale (Scot) 2019-2040. Avec au total 400 hectares de terres agricoles préservées, 200 hectares de plus que prévu dans une première mouture.